



Délégués :

En exercice :.....	101
Présents :.....	78
Pouvoirs :.....	10
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :.....	87
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 23 mars 2023

DELIBERATION N° CC/23-78
Finances & prospectives
Produit fiscal 2023 Taxe GEMAPI

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le *17 mars 2023*, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu - 1, rue Jules Ferry - 27950 Saint-Marcel, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 23 mars 2023 à 19h00.

Etaient présents :

Patrick MÉNARD (AIGLEVILLE), Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME ST OUEN), Geneviève CAROF (BOISSET LES PREVANCHES), Anne PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Renée MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Xavier PUCHETA (GADENCOURT), Pascal JOLLY (GASNY), Sarah BOUTRY (GASNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Christian FOURNIAL (HARQUENCY), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Laurence MENTION (LE PLESSIS HEBERT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Martine VANTREESE (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUELA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERAÈVE (MERCEY), Noureddine SGHAÏER (MEREY), Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Bernard LÉBOUCQ (MUIDS), Pascal GIMONET (NEUILLY), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Gilles AULOY (PORT-MORT), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX), Dominique DESJARDINS BROSSEAU (ROUVRAY), Hervé PODRAZA (SAINT

MARCEL), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Erika SIMEK (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), H el ena MARTINEZ (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Patrick JOURDAIN (TILLY), Fran ois OUZILLEAU (VERNON), L eocadie ZINSOU (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Marie-Christine GINESTIERE (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), J er ome GRENIER (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Rapha el AUBERT (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), David HEDOIRE (VERNON), Gabriel SINO (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Jean-Pierre TAULL E (VEZILLON), Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL), Jonnathan RESSE (suppl eant de J er ome FOUCHER - LA HEUNIERE), Didier LANDAIS (suppl eant de Christian BIDOT - VILLIERS EN DESOEUVRE)

Absents :

Vincent LEROY (DOUAINS), Claude LANDAIS (GIVERNY), Lydie LEGROS (HECOURT), Michel PATEZ (LA BOISSIERE), V eronique BABIN PREVOST (LES ANDELYS), R emi FERREIRA (SAINT MARCEL), Laurent LEGAY (VATTEVILLE), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE), Jean-Marie MBELO (VERNON), Christopher LENOURY (VERNON), Catherine MIKLARZ (VEXIN-SUR EPTE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTE)

Absents excus es :

Yannick CAILLET (HOULBEC COCHEREL)

Pouvoirs :

Guillaume GRIMM a donn e pouvoir   Aline BERTOU (CHAIGNES), J er ome PLUCHET a donn e pouvoir   Gilles LE MOAL (LE THUIT), Jessica RICHARD a donn e pouvoir   Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Lydie CASELLI a donn e pouvoir   Julien CANIN (PACY SUR EURE), Agn es MARRE a donn e pouvoir   Christophe BASTIANELLI (SUZAY), Olivier VANBELLE a donn e pouvoir   Dominique MORIN (VERNON), Sylvie GRAFFIN a donn e pouvoir   Nicole BALMARY (VERNON), Youssef SAUKRET a donn e pouvoir   J er ome GRENIER (VERNON), Paola VANEGAS a donn e pouvoir   Johan AUVRAY (VERNON), Denis AIM a donn e pouvoir   Yves ETIENNE (VERNON)

Secr taire de s ance : Karine CHERENCEY

Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L211-7 ;

Vu le code général des impôts, notamment son article 1530 bis ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n° CC/21-101 du 23 septembre 2021 instaurant la taxe GEMAPI sur le territoire de Seine Normandie Agglomération ;

Vu la nomenclature M14,

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant que le montant de la taxe GEMAPI ne peut excéder 40€ par habitant ni être supérieur aux dépenses prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement de la compétence GEMAPI ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'appeler un montant de produit fiscal pour la taxe GEMAPI de 1 105 000 € pour l'exercice 2023.

Article 2 : D'inscrire, au budget primitif 2023 du budget principal de SNA, un montant de crédits de dépenses équivalent au produit attendu.

Article 3 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 4 : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 5 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,